



Réd. Mr F Bourgeault  
Pointe-Chaire

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** La contestation d'élection de l'Hon. M. Langevin, pour le comté de Charlevoix, soumise aux Honorables Juges de la Cour Suprême.—L'élection d'un député pour le comté de Kamouraska, à la Chambre Fédérale.—La mort d'un chef sauvage à Manitoba; il était dévoué à la religion catholique et à son pays.—Une page sur le dévouement de nos missionnaires, apôtres du Christ et de la civilisation des peuples.—Œuvre pontificale des vieux papiers, au profit du Denier de Saint-Pierre.

**Cause: Agricole :** Soins à donner aux moutons : races de moutons qu'il convient de se procurer ; élevage des jeunes moutons, nourriture qu'il convient de leur donner ; tonte des moutons ; engraissement et maladies des moutons.

**Sujets divers :** Réponse à notre correspondant *Franc parleur*.—Rapport de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, pour 1875-76 ; importance du jardinage et de l'élevage des abeilles.—La science du ménage (*Suite*) : Savoir acheter et acheter chaque chose en son temps ; Faut-il marchander ? Marchands ambulants.—Exploitation de nos forêts ; le bois en France.

**Choses et autres :** Le *Naturaliste Canadien* — L'ivrognerie en Angleterre ; la Province de Québec peut puiser une bonne leçon de ces faits.

**Reettes :** Moyen de déterminer la fraîcheur des œufs.—Conservation des pommes, tout en leur donnant le goût d'ananas.

### REVUE DE LA SEMAINE

Nous lisons dans le *Citizen* d'Ottawa du 1er Février :

« L'affaire de Brassard et al, contre l'Honorable Hector L. Langevin, au sujet de l'élection contestée de Charlevoix s'est terminée hier, après une plaidoirie de dix jours. Cette affaire est d'une extrême importance, et la décision en sera attendue avec anxiété, nous pouvons le dire, par tous les hommes politiques du Canada.

« Les deux partis étaient habilement défendus ; les pétitionnaires par Messieurs Bethune et Langolier, et le défendeur par l'honorable J. Cookburn et M. Cyrus Pelletier de Québec. La plaidoirie a été écoutée d'un bout à l'autre avec le plus grand intérêt. Et à la fin du discours de M. Pelletier, discours qui a duré dix heures, malgré l'exonuse que ce monsieur a faite à la cour d'avoir parlé une langue (l'anglais) qui lui est étrangère et dont il n'a pas l'habitude de se servir, il a été hautement complimenté par le juge en chef Richards et le juge Strong.

« Le jugement sera probablement rendu le mois prochain. »

— Lundi prochain, 12 février, les électeurs du comté de Kamouraska seront appelés à faire le choix d'un candidat pour la Chambre Fédérale, en remplacement de l'Hon. M. Pelletier qui a résigné son siège à la Chambre Fédérale.

M. Zéphirin Perrault, avocat de Kamouraska, a été invité par les partisans du Gouvernement actuel de la Puissance, à se présenter comme candidat ; M. Chs. F. Roy, à la demande de ses électeurs, a résigné son siège au Parlement Provincial, afin d'opposer la candidature de M. Z. Perrault.

Quelques journaux de Québec, bien mieux informés que

**PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**